



La Présidente

## Arrêté n° 2021-485 du 7 décembre 2021

Portant désignation d'un représentant du Conseil régional d'Île-de-France, suppléant, au Conseil régional d'orientation Île-de-France du CNFPT

### LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
- VU les articles 30 et 32 du décret n°87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- VU l'arrêté n° 2021-268 du 18 octobre 2021 désignant pour représenter le Conseil régional d'Île-de-France au sein du Conseil régional d'orientation Île-de-France du CNFPT, Madame Marie-Carole Ciuntu, Vice-présidente du Conseil régional, titulaire, et, Madame Christine Cerrigone, Conseillère régionale, suppléante.

### ARRÊTÉ

#### **ARTICLE 1 :**

Est désigné pour représenter le Conseil régional d'Île-de-France au sein du Conseil régional d'orientation Île-de-France du CNFPT :

- En qualité de suppléant : **Monsieur Daniel-Georges COURTOIS**, *Conseiller régional délégué spécial*

#### **ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.

Valérie PÉCRESSE

#### **Conseil régional**